

A
Antoine
Boscher,

 marie michel. Bernard Ruteau
 Le vingt sept du mois de May de lan mil sept cent
 cinquante six, à l'acte Baptiste par Venereable & discret
 Messire Vincent Francois de goffe, Anthoine Boscher
 né d'aujourd'hui fils legitime de Etienne et francoise
 Martin son épouse Les pere Venereable demeurants en cette
 parroisse; à l'acte parain honorable homme Anthoine guilleu
 et Charaine Catherine Guilleu de tout le presence du pres
 volue le Choance la sage femme et Jules Caspès, Les
 quelz ont fait ces actes signés de parain le signe
 de l'homme grilloire Bernard Ruteau
A
Gilles
Jantou,

 Le vingt du mois de May de lan mil sept cent
 cinquante six, à l'acte Baptiste par l'abbé de non
 guilles Jantou né d'aujourd'hui fils legitime de
 Charles Jantou et Charaine Le Bien son épouse Les pere
 et mere demeurants en cette parroisse, à l'acte parain
 honorable homme Gilles Le quilleu et Charaine
 Charaente Le Bien de tout le presence
 du pres, Jules Caspès et Guilleme Henry la
 sage femme. Le parain le signe Les autres ont
 fait ces actes signés de la tante jantou
 L'ordonnance Gilles Le quilleu Bernard Ruteau

Informations liées à l'image.
 Lieu : Ploubazlanec
 Période : 1753 - 1760